

Commissariat général
à la stratégie
et à la prospective



SciencesPo.

Chaire
Santé

INVITATION PRESSE

Colloque

Pourquoi et comment réguler les pratiques médicales ?

Mercredi 5 juin 2013 de 9 heures à 16 heures 30

Sciences Po – Amphithéâtre Chapsal
27 rue Saint-Guillaume - 75007 Paris

Face aux disparités de pratiques médicales importantes entre professionnels et entre territoires, le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) et la Chaire santé de Sciences Po organisent le 5 juin une journée de réflexion sur la prescription et la réalisation d'actes pertinents.

De nombreuses études pointent les différences de pratiques entre territoires. Par exemple, l'Assurance maladie révélait en 2008 que **la probabilité d'être opéré de la cataracte variait selon les départements, à âge et sexe identiques**. Ainsi, la Charente Maritime était le département où le taux de patients opérés était le plus fort, **34% de plus que la moyenne nationale**, quand le nombre d'interventions dans les Ardennes était inférieur de 44% à la moyenne nationale.

De **fortes différences dans les modes de prise en charge étaient également constatées** : le taux de chirurgie de la cataracte en ambulatoire (c'est-à-dire que l'admission, l'opération et la sortie de l'hôpital ont lieu le même jour) **était de 4% dans le Cantal contre 94% dans les Alpes de Haute Provence**. Or, en plus des bénéfices pour les patients (qualité de vie, rétablissement plus rapide, moindres risques, etc.), la chirurgie ambulatoire permet de mieux gérer les dépenses publiques.

De la même manière, **la prescription de médicaments des médecins généralistes n'est pas homogène : 16 % d'entre eux ordonnent 30 % de la consommation nationale de médicaments**.

Selon un sondage réalisé en 2012 pour la Fédération Hospitalière de France auprès de médecins hospitaliers et libéraux, **plus d'un quart des actes diagnostiques serait inutiles**. Ce déficit d'optimalité des actes entraîne non seulement des **coûts non justifiés pour l'Assurance maladie** mais **accroît également les risques** (infections nosocomiales, complications, etc.) pour les patients.

Enjeu à la croisée des questions de qualité des soins et de régulation des dépenses, l'encadrement des pratiques médicales est perçu depuis longtemps comme un levier fondamental d'amélioration de l'efficacité du système de santé. La modification des pratiques a ainsi fait l'objet de nombreuses recommandations et dispositions réglementaires.

Toutefois, de larges marges de progrès demeurent. Comment rendre la prescription et la réalisation d'actes plus pertinentes ? Telle sera la question en débat au cours de ce colloque.



PROGRAMME

9h00 – **Introduction du séminaire**

Hervé MONANGE, Directeur général adjoint du Commissariat général à la stratégie et à la prospective

Didier TABUTEAU, Responsable de la Chaire santé de Sciences Po

9h30 – **Table ronde 1 : Disparité des pratiques des professionnels médicaux : quelles réalités?**

Avec :

Dominique POLTON, Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés

France VRIJENS, Centre fédéral d'expertise des soins de santé, Belgique

Francis BONNET, Société française d'anesthésie et de réanimation

René MORNEX, Académie de médecine (à confirmer)

11h15 – **Table ronde 2 : Quels outils d'encadrement des pratiques pour quels effets ?**

Avec :

Marie GROSSET, Conseil d'État

Gérard REACH, Hôpital Avicenne, Bobigny

Bruno TOUSSAINT, Revue Prescrire

Un représentant du Collectif Interassociatif Sur la Santé

14h00 – **Table ronde 3 : Comment évaluer au mieux les pratiques des professionnels ?**

Avec :

Jacques LUCAS, Conseil national de l'ordre des médecins

Guy BOUDET, Direction générale de l'offre de soins

Una LANE, General Medical Council, Royaume-Uni

Mathieu ESCOT, UFC-Que Choisir

16 h 00 – **Conclusion**

Jean-François GIRARD, Président du PRES Sorbonne Paris-Cité

[Programme complet et inscriptions en cliquant ici](#)

Contacts presse

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication Tél. 01 42 75 61 37

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Magali Madeira, Chargée de mission communication Tél. : 01 42 75 60 39

magali.madeira@strategie.gouv.fr